



HAUT-COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME • OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS  
PALAIS DES NATIONS • 1211 GENEVA 10, SWITZERLAND  
www.ohchr.org • FAX: +41 22 917 9011 • E-MAIL: hrcspecialprocedures@ohchr.org

**Objet : Appel aux candidatures pour les titulaires de mandats au titre de procédures spéciales devant être nommés lors de la 28<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'homme (2-27 mars 2015)**

Le Secrétariat du Conseil des droits de l'homme présente ses compliments à toutes les Missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, les organisations internationales ou leurs bureaux, les institutions nationales, les organisations non gouvernementales et aux autres organes des droits de l'homme et a l'honneur de les informer que trois titulaires de mandats au titre de procédures spéciales sont à pourvoir lors de la vingt-huitième session du Conseil des droits de l'homme (qui se tiendra du 2 au 27 mars 2015) :

- *Mécanisme d'Experts sur les Droits des Peuples Autochtones (MEDPA), membre des États d'Afrique [CDH rés. 6/36]*
- *Rapporteur spécial sur les effets négatifs des mesures coercitives unilatérales sur l'exercice des droits de l'homme [CDH rés. 27/21]*
- *Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Cambodge [CDH rés. 24/29]*

Les candidatures individuelles, comprenant une lettre de motivation, pour l'un des postes ci-dessus doivent être soumises au plus tard **le lundi 12 janvier 2015 (midi GMT)** via la procédure de demande en ligne, comprenant (1) un questionnaire à remplir sur internet et (2) un formulaire au format Word à télécharger. Des informations supplémentaires concernant la sélection et la nomination des experts et le système pour présenter une candidature en ligne sont disponibles au lien électronique suivant : <http://www.ohchr.org/EN/HRBodies/SP/Pages/Nominations.aspx>

En cas de problèmes techniques, le Secrétariat peut être contacté par courrier électronique à [hrcspecialprocedures@ohchr.org](mailto:hrcspecialprocedures@ohchr.org) ou par fax à + 41 22 917 9011.

Le Secrétariat du Conseil des droits de l'homme saisit cette occasion pour présenter à toutes les Missions Permanentes auprès des Nations Unies à Genève, les organisations internationales ou leurs bureaux, les institutions nationales des droits de l'homme, les organisations non gouvernementales, et aux autres organes des droits de l'homme l'assurance de sa plus haute considération.

Le 17 novembre 2014